

# ROLE ET ACTIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA CRISE SOCIO-SECURITAIRE EN RDC

**Sous-titre :** **L'Histoire trahie ? Entre héritage héroïque  
et compromissions contemporaines**

**Biruru Pascal Bahati** Co-fondateur de League Academia, Chercheur, Acteur engagé dans les transformations sociales en RDC et Lauréat du prix Jeune Bâtitseur de Confiance 2024.

**Eliezaire Ushindi Mwendapeke** Chercheur sur les conflits en RDC et dans la région des grands lacs

## Résumé

Autrefois pilier de la lutte démocratique en République Démocratique du Congo, la société civile apparaît aujourd'hui comme un acteur ambivalent, à la fois victime et complice des dynamiques de crise qu'elle prétend dénoncer. Cet article interroge les causes profondes de cette mutation en examinant comment les héritages coloniaux, les reconfigurations identitaires, la dépendance aux bailleurs de fonds et l'instrumentalisation politique ont progressivement transformé certaines Organisations de la Société Civile (OSC) en courroies de transmission de discours de haine ou en relais d'agendas partisans. En mobilisant une méthodologie qualitative fondée sur l'analyse documentaire rapports, déclarations publiques, récits médiatiques et analyses critiques nous mettons en lumière les mécanismes de cooptation, de fragmentation et de délégitimation qui minent l'action citoyenne.

L'article avance que la société civile congolaise, en l'état, ne peut plus répondre aux défis contemporains : conflits armés, polarisation ethnique, corruption structurelle, exclusion sociale. D'où l'urgence de concevoir un nouveau modèle, indépendant, inclusif, ancré dans l'éthique et orienté vers la transformation sociale. Cette réflexion s'achève par l'appel à une refondation lucide et critique de la société civile, et annonce la publication prochaine d'un cadre théorique et opérationnel dans l'ouvrage « La crise socio-sécuritaire en RDC : rôle et actions de la société civile ».

## Mots-clés

Activisme éthique, Conflits identitaires, Crise socio-sécuritaire, Dépendance aux bailleurs, Discours de haine, Gouvernance locale, Héritage colonial, Instrumentalisation politique, Légitimité citoyenne, OSC (Organisations de la société civile), Polarisation ethnique, République Démocratique du Congo (RDC), Société civile, Transformation sociale et Wazalendo.

## INTRODUCTION

En 1992, ils faisaient plier Mobutu. En 2016, ils portaient l'espoir d'une transition démocratique face au projet de maintien au pouvoir de Joseph Kabila. En 2022, certains ont rejoint le camp des bourreaux. Et en 2024, quelques-uns financent, consciemment ou non, les milices qu'ils dénonçaient autrefois avec véhémence. Comment la société civile congolaise, jadis perçue comme un rempart contre la dictature et la déliquescence de l'État, a-t-elle pu devenir à la fois victime, témoin et parfois complice active des crises qu'elle prétend combattre ? Cette interrogation centrale guide la présente analyse, au cœur d'une tragédie contemporaine dont les racines s'enfoncent dans l'histoire coloniale, les logiques postindépendances et les recompositions géopolitiques régionales.

Depuis les années 1990, la société civile congolaise occupe une place singulière dans l'imaginaire collectif : celle d'une force morale, autonome, capable de contrebalancer le pouvoir politique en incarnant les aspirations populaires à la justice et à la paix. Pourtant, derrière ce récit d'héroïsme, un basculement s'est opéré. À mesure que les crises se sont multipliées, certaines structures de la société civile ont glissé d'une posture de résistance vers des formes d'engagement ambiguës, prises dans des jeux d'allégeance partisane, de financements internationaux conditionnés et de repli identitaire. Des figures jadis auréolées de courage moral s'expriment aujourd'hui dans des registres populistes ou xénophobes, et justifient parfois des violences communautaires. Des organisations autrefois neutres deviennent partisans, ou pire, les relais d'agendas politiques locaux ou étrangers. Ce retournement soulève une question cruciale : comment comprendre cette mutation structurelle, au-delà des lectures moralisantes ou circonstancielles ?

Cet article avance l'hypothèse que cette dérive ne relève ni de la trahison individuelle ni de la fatalité, mais constitue le symptôme d'une transformation plus profonde du rôle et de la nature même de la société civile congolaise. Cette transformation, enracinée dans des logiques coloniales de fragmentation ethnique, s'alimente aujourd'hui de deux dynamiques centrales : d'une part, la captation idéologique et identitaire de certains segments de la société civile ; d'autre part, une dépendance financière croissante vis-à-vis de bailleurs internationaux, souvent porteurs d'agendas déconnectés des réalités locales. Ainsi, la société civile ne serait plus uniquement une force de contre-pouvoir, mais également un espace de compétition, de survie stratégique, voire d'opportunisme militant, où la frontière entre engagement éthique et complicité politique devient de plus en plus floue.

Pour explorer cette hypothèse, l'article adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse critique d'un corpus de données secondaires : rapports d'ONG, déclarations publiques, articles de presse, homélies, productions médiatiques et récits institutionnels recueillis entre 2021 et 2024. Cette démarche s'appuie également sur des entretiens de terrain, analysés à partir d'une grille interdisciplinaire empruntée aux études postcoloniales, à la sociologie politique et à l'analyse critique du discours. Elle vise à déconstruire les récits dominants, identifier les mécanismes de légitimation de certaines postures, et situer les glissements actuels dans une généalogie longue de reproduction des logiques d'exclusion et de pouvoir.

L'article s'organise en trois temps. La première partie revient sur les fondements historiques de la société civile congolaise et met en lumière les héritages coloniaux et postcoloniaux qui continuent de structurer l'imaginaire et les pratiques associatives. La deuxième partie analyse la manière dont la dépendance aux financements internationaux et la production de récits instrumentalisés contribuent à vider l'action civile de sa substance éthique. Enfin, la troisième partie interroge la radicalisation de certains mouvements citoyens, la glorification de milices, et les dérives identitaires qui transforment des activistes en entrepreneurs de la haine.

# PARTIE 1 : LES CICATRICES D'UN HERITAGE EMPOISONNE

## 1.1 Le legs colonial : Un poison qui persiste

En République Démocratique du Congo, l’empreinte du passé colonial belge ne s’efface pas ; elle s’enracine dans les structures sociales, politiques et territoriales contemporaines. Loin d’être une relique historique, cet héritage continue d’orienter les logiques d’exclusion, les discours identitaires et les dynamiques de pouvoir. L’un des jalons les plus marquants de cette histoire reste le recensement administratif de 1933. Conçu par l’administration coloniale pour mieux contrôler les populations du Kivu, ce recensement a figé les habitants en deux catégories opposées : les « autochtones » et les « étrangers » (Refworld, 2004). Derrière cette nomenclature bureaucratique se cachait une stratégie de fragmentation politique, posant les bases d’un système d’inégalités persistantes.

Près d’un siècle plus tard, ces catégories continuent de structurer les représentations sociales. En 2022, une organisation de la société civile locale à Uvira a refusé de venir en aide aux déplacés Banyamulenge, qualifiés d’« étrangers », au moment même où ces derniers subissaient des attaques armées. « On les qualifie encore aujourd’hui d’« étrangers », un mot qui porte la douleur de toute une histoire », témoigne un acteur communautaire engagé dans la zone (Entretien, 2023). Ce refus, loin d’être isolé, illustre la survivance des logiques de tri ethnique façonnées sous la colonisation.

Ce phénomène n’est pas sans rappeler ce que Trefon (2004) décrit comme l’instrumentalisation de l’ethnicité : une construction coloniale réappropriée par les élites postindépendance pour asseoir leur pouvoir. Ainsi, en 1981, la déchéance de nationalité infligée aux Banyarwanda par décret politique a réactivé les catégories coloniales, cette fois pour légitimer des spoliations foncières. Ces politiques régressives, en apparence juridiques, nourrissent un climat d’exclusion qui, selon un chef traditionnel du groupement Kamuronza, « a transformé les lignes dans le sable tracées par les Blancs en murs de sang » (Entretien, 2023).

Les conséquences de cette ingénierie sociale sont encore plus visibles dans les conflits fonciers. À Nyunzu, dans la province du Tanganyika, des projets de réconciliation communautaire, bien qu’appuyés par des financements internationaux à hauteur de plusieurs millions de dollars, se sont soldés par un échec. Les raisons ? Une ignorance totale des tensions historiques entre Bantous et Pygmées, issues en partie des déplacements forcés opérés sous Léopold II. Le cas de Nyunzu montre que les divisions coloniales ne sont pas que des souvenirs : elles continuent de conditionner l’échec ou la réussite des interventions dites humanitaires ou sociales.

De façon plus large, une comparaison entre les anciennes cartes ethniques coloniales et les zones d’intervention des OSC actuelles révèle une continuité saisissante. Les mêmes frontières administratives, tracées jadis au mépris des réalités socioculturelles, régissent encore aujourd’hui l’accès aux ressources et à l’aide. Cette superposition territoriale témoigne d’un legs toxique, encore actif.

L’héritage colonial n’est pas une page tournée ; il innerve toujours les institutions, les mentalités et les rapports de pouvoir. L’ethnicité, conçue à l’origine comme un outil de domination administrative, s’est transformée en une ressource politique mobilisée par les élites, tant pour légitimer leur autorité que pour discréditer leurs rivaux. Cette continuité explique pourquoi, en 2024, on assiste à une prolifération d’OSC communautaires, chacune fondée sur un repli identitaire revendiqué, entre « autochtonie » et « allochtonie ». Un phénomène qui, loin d’être anodin, reproduit à l’identique les lignes de fracture instaurées dès 1933.

Ces fractures historiques ne sont pas seulement spatiales ou administratives. Elles trouvent désormais des relais dans les discours religieux, politiques et citoyens, comme le montre la montée des rhétoriques de haine analysée dans la section suivante.

## 1.2 Entre discours de haine et instrumentalisation

Longtemps perçue comme un bastion de neutralité morale et de défense des opprimés, la société civile congolaise incarne aujourd'hui une ambivalence dérangeante. Pendant les années Mobutu, la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) jouait un rôle central dans la promotion des droits humains. Son célèbre mémorandum de 1990 dénonçant le régime autoritaire (Monsengwo, 1992), ou encore son discours de 2018 appelant les « médiocres » à se retirer du pouvoir, symbolisent cette période où l'Église servait de contrepoids éthique à l'État.

Cependant, ce rôle d'arbitre moral s'est progressivement érodé. Des pasteurs, évêques et archevêques, jadis défenseurs de la réconciliation, ont glissé vers une parole publique chargée d'ethnicisme, voire de haine. Ce que Giorgio Agamben (1998) nomme la transition d'une théologie de la rédemption à une « théologie politique » se vérifie dans le cas congolais : la chaire devient parfois une tribune pour des discours identitaires clivant.

Cette dérive s'est révélée de manière frappante entre 2022 et 2023, lors des manifestations organisées contre la rébellion du M23. Ce qui devait être un élan patriotique s'est transformé en exactions : pillages de commerces, profanations de lieux de culte, violences physiques y compris la mort de policiers comme le rapportent RFI, France 24 et VOA. Certaines figures religieuses, loin d'appeler à l'apaisement, ont alimenté les tensions. En 2023, Mgr Uringi, évêque de Bunia, attribuait publiquement les massacres des ADF aux « Rwandais et autres étrangers » (Media Congo, 2020). Le pasteur Masambukidi, quant à lui, est allé jusqu'à qualifier les Rwandais de « Nilotiques cherchant à remplacer les Bantous », appelant à l'usage d'« armes chimiques » lors d'un sermon diffusé sur les réseaux sociaux en 2022 (Maisha RDC, 2022). Ces paroles ont trouvé un écho sinistre dans des actes de lynchage dirigés contre des civils tutsis.

Cette rhétorique haineuse n'est pas l'apanage de figures isolées. Elle est portée par des institutions qui, sous couvert de patriotisme, légitiment des exclusions. En 2024, lors d'un colloque, Mgr Sébastien Muyengo, évêque d'Uvira, a repris à son compte la thèse du « complot de balkanisation » de la RDC, attribuée aux Banyamulenge, citoyens congolais d'ethnie tutsie. En se référant aux écrits de Charles Onana, condamné en France pour négation du génocide des Tutsi, il a affirmé que « les Tutsi congolais sont des étrangers instrumentalisés par Kigali ». Ces accusations, sans fondement historique, ont nourri les discours de plusieurs milices du Sud-Kivu, justifiant ainsi l'expulsion de communautés entières. Lors des marches anti-M23 organisées dans plusieurs diocèses, des slogans tels que « Banyarwanda bote barudiye kwabo » (« Que les Rwandais retournent chez eux ») étaient scandés, tandis que des bannières comparaient la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à une « alliance tutsie ».

Comme l'analyse Mbembe (2000), l'autorité religieuse peut devenir un instrument de « sacralisation des frontières identitaires », héritées du colonialisme. Au lieu de servir de ponts, certaines figures religieuses deviennent les architectes de nouvelles lignes de fracture. Ce processus fragilise les mécanismes traditionnels de médiation, érode la confiance et favorise une spirale d'exclusion violente.

Entre mai et décembre 2020, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a recensé plus de 30 cas de discours incitant à la haine ethnique, souvent relayés par des figures religieuses. À Fizi, un commandant Maï-Maï a même produit une chanson appelant à « exterminer les Banyamulenge », tandis qu'un chanteur populaire a diffusé, en 2022, un titre intitulé Faux voisin, prônant l'expulsion des Rwandais. Amplifiés par les réseaux sociaux et les médias communautaires, ces messages ont transformé certaines OSC en plateformes de radicalisation plutôt qu'en espaces de dialogue.

L'inquiétude grandit aussi face au silence de ces organisations sur certaines formes d'injustice. Lors des élections de 2011, 2018 et 2023, plusieurs territoires comme Masisi, Beni, Rutshuru ou Kwamouth ont été écartés du processus électoral sous prétexte d'insécurité. Or, ces exclusions ciblées n'ont suscité aucune protestation significative de la part de la société civile, révélant une tolérance tacite face à des logiques de marginalisation politique. Cette passivité contraste avec l'audace des années 1990 et témoigne d'une cooptation progressive des OSC par les stratégies identitaires du pouvoir en place.

Comme le souligne un chercheur congolais sous anonymat : « La société civile vend son âme pour survivre dans un système où l'ethnicité est une monnaie d'échange » (Entretien, 2023). Ce constat, lourd de conséquences, invite à repenser en profondeur les rôles, les limites et les responsabilités d'un secteur devenu, dans certains cas, partie prenante des crises qu'il devrait contribuer à résoudre.

Cette instrumentalisation de la société civile, qu'elle prenne la forme de discours religieux ethnicisés ou de silences face à des exclusions programmées, n'est pas seulement le reflet d'une crise morale. Elle révèle aussi une dynamique plus structurelle : la redéfinition du rôle même des OSC dans un contexte où leurs ressources, leurs alliances et leur visibilité dépendent de puissances extérieures. Car derrière l'engagement de façade, une autre réalité s'impose : celle d'une société civile prise dans les filets d'une dépendance financière qui conditionne ses priorités, sa posture et parfois même ses convictions. C'est cette dynamique souterraine, mais décisive que nous abordons dans la deuxième partie de cet article.

## **PARTIE 2 : L'ENGRENAGE DE LA DEPENDANCE**

### **2.1 Dépendance financière et redéfinition des priorités**

Dans une salle virtuelle bondée d'une cinquantaine de participants, directeurs et coordinateurs d'ONG congolaises assistent à une réunion Zoom organisée par la délégation de l'Union européenne en République Démocratique du Congo (UE-RDC). Le ton est posé, mais les enjeux sont lourds. Un cadre européen y présente les priorités de financement pour 2024 : l'accent sera mis sur le « renforcement de l'engagement citoyen », la lutte contre les violences sexuelles, et la réinsertion des enfants soldats. Aussitôt, des responsables d'organisations civiles, parfois spécialisés en agriculture, éducation ou cohésion sociale, modifient en direct leurs propositions de projet pour coller à ces nouvelles priorités. Sous couvert d'anonymat, un participant confie : « Nous adaptions nos propositions pour répondre aux attentes des bailleurs... même si cela éloigne nos actions des besoins réels » (Atelier UE, 2023).

Cette scène anodine illustre un paradoxe fondamental : ce qui est censé soutenir la société civile locale contribue en réalité à en déformer les priorités. Au Sud-Kivu, un projet européen de 10 millions de dollars (2015-2020), consacré à l'aide aux survivantes de violences sexuelles, a été évalué comme « superficiel » par 70 % des bénéficiaires selon des rapports internes. Dans les témoignages recueillis, plusieurs femmes expliquent qu'elles furent mobilisées à la hâte, souvent par le biais d'intermédiaires médicaux ou communautaires, et peu informées des objectifs du projet. « C'est ma tante médecin à Bukavu qui m'a inscrite », relate l'une d'elles, « mais sans vraiment m'expliquer ; on recevait parfois des pagnes ou un peu d'argent pour nourrir la famille » (Entretien, 2023). Derrière ces gestes symboliques se cache un manque de traitement des causes profondes du problème, notamment les conflits fonciers, largement identifiés comme moteurs des violences sexuelles dans la région.

Un expert en développement basé à Bukavu souligne cette logique d'apparence : « Les bailleurs veulent des chiffres : combien de femmes formées, combien de kits distribués. Ils s'intéressent peu aux explications de fond qui pourraient ouvrir un débat politique plus sensible » (Entretien anonyme, 2023). Ce constat rejoint une dynamique plus large dénoncée par plusieurs chercheurs : la réduction de l'humanitaire à une logique de reporting quantitatif, au détriment de l'impact réel sur les dynamiques sociales.

Selon le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté de l'UNDP (2023), près de 85 % du financement des OSC congolaises provient de bailleurs internationaux. Cette dépendance financière entraîne une asymétrie stratégique : seules 4 % des aides sont consacrées aux réformes structurelles, tandis que 85 % soutiennent des projets d'urgence à forte visibilité (UNDP, 2023). En d'autres termes, les urgences spectaculaires attirent les fonds, tandis que les processus de transformation en profondeur restent désespérément sous-financés.

Cette situation ouvre la voie à des dérives éthiques préoccupantes. En 2015, en Ituri, une ONG ostensiblement engagée pour la protection de l'enfance a été impliquée dans un trafic d'or, en collusion avec des officiers des FARDC, selon des documents comptables falsifiés et des témoignages recueillis sur place. Plutôt que de dénoncer ces abus, d'autres acteurs de la société civile ont gardé le silence, craignant de compromettre leurs propres flux de financement. Cette autocensure révèle une dégradation inquiétante : la recherche de fonds prime parfois sur les principes d'intégrité.

L'argent des bailleurs, bien qu'essentiel pour la survie institutionnelle des OSC, agit comme un piège doré. Il enferme les organisations où la capacité à produire des indicateurs séduisants pour les bailleurs prime sur la pertinence des actions de terrain. La logique de marché, avec ses impératifs de compétitivité et de résultats rapides, contamine progressivement l'idéal même d'engagement citoyen.

La dépendance financière ne transforme pas seulement les priorités des OSC ; elle influence également les récits qu'elles produisent et diffusent. À mesure que les financements conditionnent les actions, ils façonnent aussi les discours souvent au détriment de la complexité, de la vérité et de l'autonomie analytique. Dans cet espace saturé de rapports à livrer, de données à justifier, et d'audiences à convaincre, un autre phénomène inquiétant se développe : l'émergence de pseudo-expertises, construites non pour comprendre le réel, mais pour répondre aux attentes d'un marché de l'information.

## 2.2 Construction discursive et dérives de l'expertise en RDC

La crise socio-sécuritaire en République Démocratique du Congo repose sur un enchevêtrement d'intérêts politiques, économiques et géostratégiques. Pour mieux comprendre cette dynamique, il convient d'analyser les interactions entre quatre catégories d'acteurs interdépendants, dont les rôles convergent souvent vers la perpétuation de l'instabilité.

Les acteurs A regroupent les groupes armés, les réseaux économiques prédateurs et certaines figures politiques. Leur emprise s'étend à des zones stratégiques, riches en or, coltan ou terres agricoles, comme en Ituri ou au Kivu. Ils y prélèvent des taxes illégales, instrumentalisent la violence, et parfois influencent le jeu électoral. Lors des scrutins de 2023, des milices Maï-Maï ont, selon plusieurs témoignages, menacés des électeurs dans le territoire de Mwenga afin de garantir la victoire de candidats alliés à des élites minières.

Les acteurs B, composés des médias tant locaux qu'internationaux façonnent les récits dominants en privilégiant les angles sensationnalistes. Les acteurs C comprennent certaines OSC et une nouvelle catégorie émergente : les « pseudo-experts ». Contrairement aux chercheurs ancrés dans une démarche scientifique rigoureuse, ces individus produisent des analyses orientées, parfois sans validation méthodologique, et souvent au service d'agendas politiques ou économiques. En 2022, un consultant financé par la Gécamines a ainsi publié un rapport niant les détournements de fonds dans les contrats miniers, accusant l'ITIE de « colonialisme intellectuel ».

Les acteurs D, enfin, désignent les institutions internationales et les États étrangers, souvent influencés par les rapports produits en amont. Une chercheuse de Bukavu résume ce mécanisme : « L'ONU croit nos rapports basés sur des témoignages de miliciens... Personne ne vérifie » (Entretien, 2023). Dans ce schéma circulaire, les récits biaisés légitiment des politiques inadaptées, tout en renforçant l'impunité des véritables responsables : élites prédatrices locales, intermédiaires violents, et complices internationaux.

Les pseudo-chercheurs prennent plusieurs visages. Certains sont des amateurs, autoproclamés « spécialistes des conflits de l'Est », sans ancrage académique. Ils diffusent leurs analyses via des blogs, médias partenaires ou think tanks peu transparents. Leur posture d'expertise repose moins sur des données solides que sur leur capacité à répondre aux attentes narratives des bailleurs ou du grand public.

D'autres sont des consultants internationaux mandatés par des agences ou institutions étrangères. Leurs rapports, souvent préformatés, visent à justifier des postures diplomatiques ou des programmes d'intervention. Les termes choisis, les sources mobilisées et les responsabilités désignées sont rarement neutres. En orientant leurs analyses, ces experts alimentent une lecture partielle, voire partielle, des crises congolaises.

Certains acteurs locaux universitaires, journalistes ou militants apportent une « caution congolaise » à des discours produits ailleurs. Par stratégie, pression financière ou adhésion idéologique, ils valident des récits erronés, qui réduisent des conflits multicausaux à des oppositions binaires. Cette participation renforce la crédibilité de rapports biaisés, tout en marginalisant les voix critiques.

Cette fabrique de la désinformation n'est pas sans conséquences. En 2023, le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC a intégré dans son rapport des données issues d'OSC liées aux milices Maï-Maï, comme le révèle une enquête de l'International Peace Information Service (IPIS, 2023). Le choix des sources reflète une demande de récits lisibles, voire caricaturaux. Une chercheuse de Bukavu témoigne : « En 2023, nos travaux sont ignorés car nous ne prenons pas position contre le Rwanda. Les bailleurs veulent des récits simples : 'Kagame = diable', pas des analyses complexes sur la corruption locale » (Entretien, 2024).

Dans ce contexte, la vérité devient malléable, négociable, soumise à des intérêts de visibilité, de financement ou d'influence. Le risque est immense : celui de construire des politiques publiques ou internationales sur des diagnostics faussés. Et de prolonger, derrière les apparences de mobilisation citoyenne, un système où les faits sont pliés au service d'un récit.

En modelant les priorités, les représentations et les alliances, elles transforment également les figures de l'engagement citoyen. Là où l'activiste incarnait autrefois l'idéal de justice sociale et de courage éthique, émergent désormais des profils ambigus, oscillant entre militantisme sincère, positionnement opportuniste et radicalisation idéologique.

## **PARTIE 3 : DE LA DEFENSE DES DROITS A LA GLORIFICATION DES MILICES**

Dans l'Est de la République Démocratique du Congo, où l'insécurité reste chronique et les mécanismes étatiques de protection largement défaillants, une transformation troublante s'opère au sein de certaines organisations de la société civile. Jadis fondées sur la défense des droits humains, la promotion de la démocratie et la médiation citoyenne, plusieurs d'entre elles ont peu à peu réorienté leur engagement en faveur de groupes armés dits « patriotiques », au premier rang desquels figurent les Wazalendo.

Présentées dans certains discours comme des résistants luttant contre « l'agression étrangère » ou comme les « véritables défenseurs du peuple », ces milices bénéficient aujourd'hui d'un soutien croissant de la part de mouvements citoyens, de réseaux militants et de certaines ONG locales. Pourtant, de nombreux rapports font état de violations graves des droits humains perpétrées par ces groupes, notamment des exécutions extrajudiciaires, des recrutements forcés, et des actes de torture.

Cette reconfiguration des alliances entre société civile et groupes armés pose une série de questions cruciales. Que révèle-t-elle de l'état moral du champ civique en RDC ? Dans quelle mesure peut-on encore parler d'une société civile indépendante lorsque celle-ci endosse ou légitime l'usage de la violence ? Et surtout, comment comprendre cette bascule – d'un langage des droits à un langage de guerre – dans un pays où la mémoire des conflits récents est encore vive, et où l'appel à la résistance risque de masquer les logiques d'impunité ?

C'est à cette ambiguïté profonde – entre engagement citoyen et dérive militariste – que s'attache cette troisième partie, à travers l'étude du cas emblématique des Wazalendo, symbole d'un activisme civil en voie de militarisation.

### **3.1 Mutation de la non-violence à la violence**

À leur origine, les mouvements citoyens en République Démocratique du Congo se fondaient sur des principes de non-violence, d'engagement civique et de plaidoyer pour la justice sociale. Portés par des jeunes, des intellectuels et des militants de la paix, ils incarnaient un espoir démocratique face à l'autoritarisme et à la corruption. À travers des marches pacifiques, des sit-in, des campagnes de sensibilisation, ces mouvements ont longtemps œuvré pour éveiller les consciences et dénoncer les abus du pouvoir.

Mais face à la persistance de l'insécurité dans l'Est du pays, résurgence du M23, passivité de l'État, tensions ethniques, une partie de ces mouvements a progressivement abandonné ses principes fondateurs. À mesure que le sentiment d'abandon grandissait, certains leaders citoyens ont radicalisé leurs discours, appelant à la résistance violente, à la mobilisation armée, voire à la haine ethnique. La crise sécuritaire est ainsi devenue un levier de légitimation d'un activisme offensif, nationaliste et polarisant.

Cette bascule a été particulièrement visible entre 2022 et 2023, à travers le soutien explicite apporté par certains mouvements aux milices dites Wazalendo, présentées comme les nouveaux défenseurs de la nation. Dans des manifestations organisées à Goma, Bukavu et Kinshasa, des slogans appelant à « affronter Kagame chez lui » ont été scandés, tandis que des leaders exigeaient que les civils soient armés pour rejoindre la lutte contre le M23. Les discours pacifistes d'autrefois ont cédé la place à des appels à l'affrontement, souvent teintés de xénophobie. Le Rwanda est qualifié d'« ennemi de la nation », et les Rwandophones, notamment les Tutsis congolais, sont assimilés à des « traîtres » ou des envahisseurs.

Le 31 octobre 2022 à Goma, cette radicalisation s'est traduite par des actes concrets de violence. Des commerces appartenant à des Tutsis congolais ont été pillés, des passants ciblés sur la base de leur apparence physique. Une vendeuse ambulante rapporte : « Trois jeunes m'ont encerclée, ils m'ont arraché le bassin que je portais et m'ont accusée d'être Rwandaise... Pourtant je suis née ici, comme mes parents » (Témoignage, 2022). Des barrages improvisés ont été mis en place, avec des contrôles ethniques exercés par des jeunes se revendiquant de mouvements citoyens.

Le rejet de toute solution diplomatique a aussi marqué un tournant idéologique. Des initiatives régionales proposées par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ou l'Union Africaine (UA) ont été qualifiées de « trahison », de « complicité étrangère ». Lors de manifestations, des drapeaux de pays voisins ont été brûlés, et des calicots comparaient la CAE à une « alliance tutsie ». Tandis que les troupes ougandaises et kényanes étaient décrites comme des ennemis déguisés, les Burundais étaient encensés pour leur « appartenance bantoue », selon les slogans « EAC égale Tutsi », « Ruto égale Tutsi », ou encore « Les Burundais sont nos alliés ».

Les conséquences de cette radicalisation se sont vite fait sentir. À Goma, Bukavu et Uvira, des attaques ciblées contre les communautés Rwandophones ont été attribuées à des membres ou sympathisants de ces mouvements. En juin 2022, à Kinshasa, des jeunes armés de machettes ont mené des patrouilles dans certains quartiers à la recherche de « Rwandais », selon des sources officielles relayées par RFI. Dans la province du Maniema, un bouvier « à la morphologie rwandaise » a été lynché par une foule, accusé d'être un espion. Le 7 février 2023, alors que la population manifestait à Goma contre l'inaction de la force régionale de l'EAC, l'église RAMA, fréquentée majoritairement par des Tutsis a été prise pour cible. Cet acte, condamné sur les réseaux sociaux par de nombreux Congolais, a illustré une nouvelle escalade : la confusion entre mobilisation citoyenne et haine identitaire.

Cette mutation de la non-violence à la violence constitue une rupture grave avec les fondements éthiques des mouvements citoyens. En s'écartant de leur mission initiale, ces mouvements ne se contentent pas de compromettre leur légitimité : ils contribuent à normaliser la violence, à attiser les tensions communautaires, et à refermer les espaces de dialogue dont le pays a cruellement besoin. Loin de canaliser la colère sociale vers des revendications structurelles, cette radicalisation risque d'enraciner une culture politique de la vengeance, fondée sur l'exclusion plutôt que sur la justice.

### **3.2 « Activiste des droits humains » : un concept flou qui masque des dérives**

L'expression « activiste des droits humains » évoque, dans l'imaginaire collectif, une figure d'engagement moral : celle d'un individu ou d'un groupe défendant la liberté, la dignité et l'égalité. Portée par l'histoire des luttes civiles et des combats pour la justice, cette étiquette bénéficie d'une légitimité automatique, presque sacrée. Mais dans certains contextes, cette désignation, pourtant valorisante, peut aussi servir de paravent à des pratiques douteuses, voire contraires à l'éthique même des droits humains.

Le consensus autour de l'universalité des droits humains est aujourd'hui remis en question, y compris dans les espaces où il s'est historiquement affirmé. Comme le rappelle Burgogue-Larsen (2021), les critiques envers la prétendue neutralité et l'universalité de ce cadre normatif se multiplient, révélant les tensions entre l'idéal proclamé et les usages différenciés qu'en font certains acteurs. En République Démocratique du Congo, cette crise de légitimité se manifeste par un usage stratégique du statut d'« activiste », qui confère à certains une immunité morale difficile à remettre en cause.

Dans la pratique, certains membres d'Organisations de la Société Civile (OSC) se revendiquent « défenseurs des droits humains » tout en adoptant des comportements contraires aux principes qu'ils sont censés incarner. Détournement de fonds, sélectivité dans les dénonciations, instrumentalisation politique ou communautaire : autant de dérives qui fragilisent la crédibilité du champ associatif. Cette contradiction entre le discours affiché et les pratiques effectives donne du crédit aux critiques portées, entre autres, par Makau Mutua, qui voit dans l'idéologie des droits humains un possible vecteur d'appropriation néocoloniale.

L'une des stratégies les plus courantes consiste à se prévaloir de son statut d'activiste pour désamorcer toute critique. Dès lors qu'une plainte est formulée ou qu'un soupçon de malversation émerge, certains opposent l'argument du « harcèlement politique » ou de la « persécution pour engagement ». Le slogan « L'activisme n'est pas un crime », bien que légitime lorsqu'il dénonce les répressions arbitraires, est parfois détourné pour masquer des pratiques illégales, comme la collision avec des groupes armés ou la diffusion de désinformation.

Des cas concrets illustrent ces dérives. En 2019-2021, une campagne de levée de fonds organisée par le mouvement LUCHA, officiellement destinée aux victimes des massacres de Beni, a été entachée par des accusations de détournement. Certains membres auraient utilisé les sommes récoltées à des fins personnelles, suscitant un tollé sur les réseaux sociaux et ébranlant la confiance du public. Ce type de scandale, loin d'être isolé, reflète une réalité plus large : celle d'organisations qui fonctionnent parfois comme des entités opportunistes, cherchant davantage à capter des financements qu'à transformer les réalités sociales.

Au-delà des questions financières, d'autres dérives concernent l'instrumentalisation politique ou identitaire du statut d'activiste. Dans certains cas, les OSC choisissent délibérément de dénoncer uniquement les violations commises par leurs adversaires politiques ou ethniques, tout en fermant les yeux sur les exactions de leurs alliés. Cette sélectivité dans l'indignation trahit une conception utilitariste des droits humains, réduits à une arme stratégique dans des conflits de pouvoir.

Certaines organisations vont plus loin, devenant de véritables plateformes de propagande. Sous couvert d'actions citoyennes ou humanitaires, elles organisent des conférences, ateliers ou séminaires dont l'impact sur les bénéficiaires est minime, mais qui permettent de maintenir leur visibilité et leur attractivité auprès des bailleurs. Le vernis des droits humains devient alors un outil de marketing civique, où la forme prime sur le fond.

L'absence de mécanismes de redevabilité efficaces contribue à cette dérive. Peu d'OSC acceptent un contrôle externe sur leur gestion financière ou leur impact réel. Sous prétexte de leur engagement humanitaire, elles refusent souvent la transparence, invoquant une forme d'exception morale. Or, cette opacité ouvre la porte à des abus, et compromet les efforts sincères menés par d'autres organisations réellement engagées dans la défense des droits humains.

Les dérives analysées tout au long de cet article – qu'il s'agisse de l'instrumentalisation de l'héritage colonial, de la dépendance aux bailleurs, de la fabrication de récits biaisés ou de la radicalisation des mouvements citoyens – révèlent une crise profonde de sens au sein de la société civile congolaise. À force de compromis, de silences ou d'alignements opportunistes, certaines organisations ont vu leur vocation initiale se dissoudre dans des logiques d'influence, de survie ou de pouvoir. Ce basculement appelle une réflexion urgente : la société civile peut-elle encore jouer un rôle structurant dans la reconstruction démocratique du pays ? Il est temps, désormais, d'en tirer les leçons et d'ouvrir la voie à une refondation possible.

## CONCLUSION

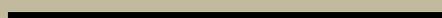
Loin de son image fondatrice de contre-pouvoir moral et de résistance démocratique, la société civile congolaise traverse aujourd'hui une crise de légitimité sans précédent. En se laissant happer par des logiques de survie financière, de repli identitaire ou de récupération politique, certains de ses segments ont non seulement perdu leur neutralité, mais ont parfois contribué à amplifier les violences, les exclusions et les récits de haine qu'ils étaient censés combattre. Le paradoxe est saisissant : les OSC qui se dressaient jadis contre les dérives du pouvoir reproduisent désormais ses logiques d'instrumentalisation, tandis que des activistes, autrefois figures de courage, se muent parfois en relais de discours populistes ou militaristes.

Mais cette dérive ne peut être comprise sans être replacée dans une temporalité historique longue. L'héritage colonial, avec sa fabrique de l'ethnicité comme outil de domination, l'impunité des élites postindépendance, la dépendance structurelle aux bailleurs de fonds, et la militarisation progressive du champ civil constituent les piliers invisibles de cette transformation. La société civile, loin d'être un acteur homogène et autonome, est aujourd'hui un champ de tensions traversé par des dynamiques contradictoires : d'un côté, une quête sincère de justice et de changement ; de l'autre, une recherche de visibilité, de ressources, et parfois de pouvoir.

Ce constat impose une remise en question en profondeur de notre manière de concevoir l'engagement citoyen en contexte de crise. Il ne s'agit pas de discréditer l'ensemble des organisations ou des militants nombreux sont ceux qui continuent de risquer leur vie pour défendre les droits humains, mais de dénoncer un système dans lequel les luttes finissent par se pervertir, où la cause est parfois sacrifiée à la stratégie, et la vérité à l'efficacité médiatique. Une société civile dévoyée n'est pas seulement inefficace : elle devient dangereuse lorsqu'elle légitime la violence au nom du bien.

Face aux défis contemporains conflits armés, polarisation ethnique, corruption endémique la RDC a besoin d'une société civile de nouvelle génération. Non pas un prolongement des partis politiques ou un simple relais des bailleurs, mais une force citoyenne indépendante, capable de porter des revendications structurantes, de réinventer les mécanismes de la participation publique, et de reconstruire les ponts là où les armes ont creusé des fossés. Une société civile unie dans la diversité, enracinée dans l'éthique, centrée sur le bien commun, et capable d'inspirer une gouvernance alternative à la fois pragmatique et visionnaire.

C'est dans cette perspective que nous avons conçu un modèle renouvelé de la société civile congolaise, que le lecteur pourra découvrir dans notre ouvrage à paraître : « La crise socio-sécuritaire en RDC : rôle et actions de la société civile ». Ce livre proposera des pistes concrètes pour refonder l'engagement citoyen, restaurer la confiance des populations, et faire de la société civile non pas une façade démocratique, mais le socle d'un véritable projet de transformation collective.



# BIBLIOGRAPHIE

## Livres

- Agamben, G. (1998). *Homo Sacer: Sovereign Power and Bare Life*. Stanford University Press.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala.

## Articles scientifiques

- Trefon, T. (2004). Réinventions coloniales : L'instrumentalisation de l'ethnicité en RD Congo. *Cahiers Africains*, 67.

## Rapports

- BCNUDH. (2021). *Rapport sur les discours de haine en RDC*. Nations Unies.
- IPIS. (2023). *Trafic de minerais et conflits dans l'Est de la RDC*. International Peace Information Service.
- ITIE. (2023). *Rapport sur la transparence minière en RDC*. Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives.
- Refworld. (2004). *République démocratique du Congo (RDC) : traitement des Banyarwanda*. Consulté le 20 mai 2023 sur <https://webarchive.archive.unhcr.org>
- UNDP. (2023). *Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté en RDC*. Programme des Nations Unies pour le Développement.

## Articles de presse ou en ligne

- Maisha RDC. (2022). *Discours de haine du pasteur Masambukidi*. Consulté sur <https://x.com/maishardc?lang=fr>
- Media Congo. (2020). *Massacres en Ituri : Mgr Uringi, l'évêque de Bunia y voit une guerre d'occupation des terres et exploitation du pétrole*. Consulté sur [https://www.mediacongo.net/article-actualite-69922\\_massacres\\_en\\_ituri\\_mgr\\_uringi\\_l\\_eveque\\_de\\_bunia\\_y Voit\\_une\\_guerre\\_d\\_occupation\\_des\\_terres\\_et\\_exploitation\\_du\\_petrole.html](https://www.mediacongo.net/article-actualite-69922_massacres_en_ituri_mgr_uringi_l_eveque_de_bunia_y Voit_une_guerre_d_occupation_des_terres_et_exploitation_du_petrole.html)